



Société de biologie de Montréal

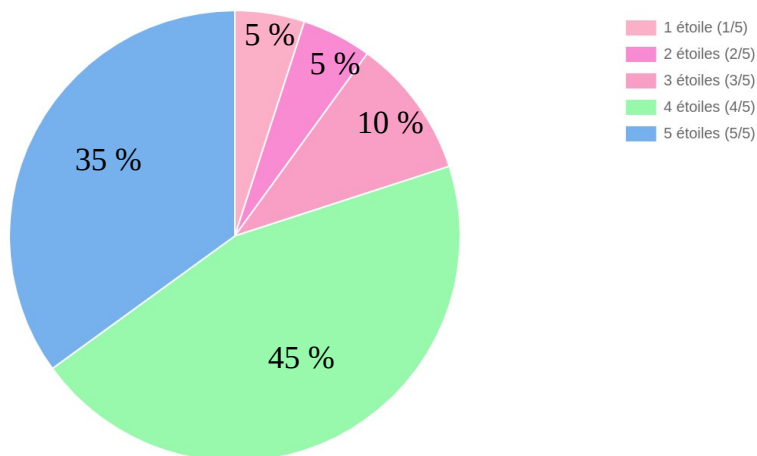
Infolettre-SBM

Résultats du sondage du 27 novembre 2023

Avec l'édition de l'Infolettre-SBM du 27 novembre 2023 nous avons sollicité votre participation à un sondage d'opinion concernant l'Infolettre-SBM. Voici, en résumé, les résultats de ce sondage à chacune des questions. Tous nos remerciements à ceux qui ont répondu.

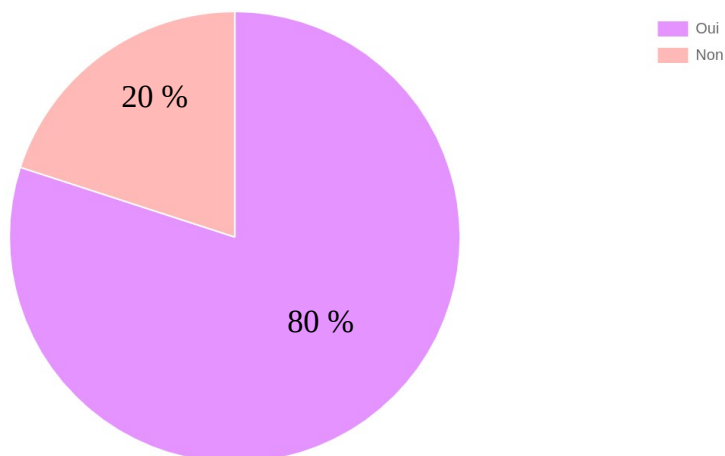
Question 1. Comment évaluez-vous l'Infolettre-SBM (de 0 à 5, maximum, étoiles) ?

La moyenne obtenue est de 4 étoiles sur un maximum de 5 et 45 % des répondants ont donné cette évaluation. Au total 80 % des répondants ont donné une note de 4 ou 5.



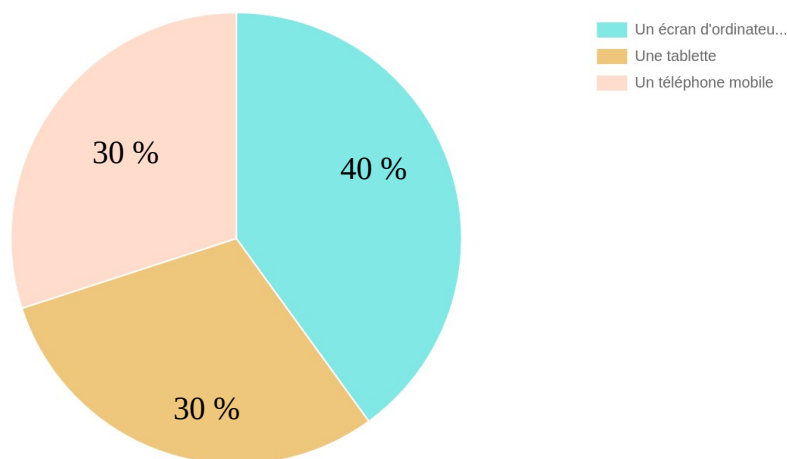
Question 2. Trouvez-vous l'Infolettre-SBM facile à lire ?

Les réponses sont en accord avec l'appréciation générale. En effet, 80 % ont répondu Oui.



Question 3. Vous lisez principalement (plus de 50%) l'Infolettre-SBM sur

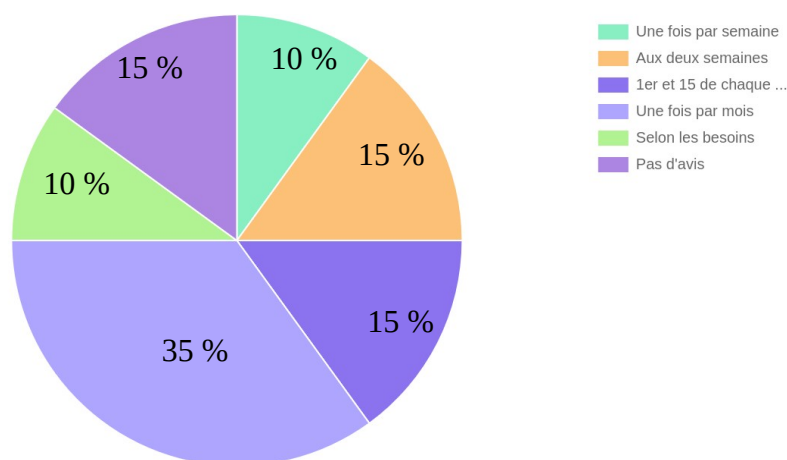
La répartition est pratiquement uniforme entre les trois types d'affichage. Bien que la lecture sur un écran d'ordinateur ait un léger avantage il appert évident qu'avec 60 % des répondant utilisant un appareil mobile (téléphone, tablette) qu'il faut porter une attention particulière à notre format d'édition.



Question 4. À quelle fréquence devrait être publiée l'Infolettre-SBM ?

Avec un résultat de 35 % une publication une fois par mois l'emporte sur une publication avec une fréquence de deux numéros par mois (aux deux semaines et le 1^{er} et 15 de chaque mois) qui obtient 30 % d'approbation.

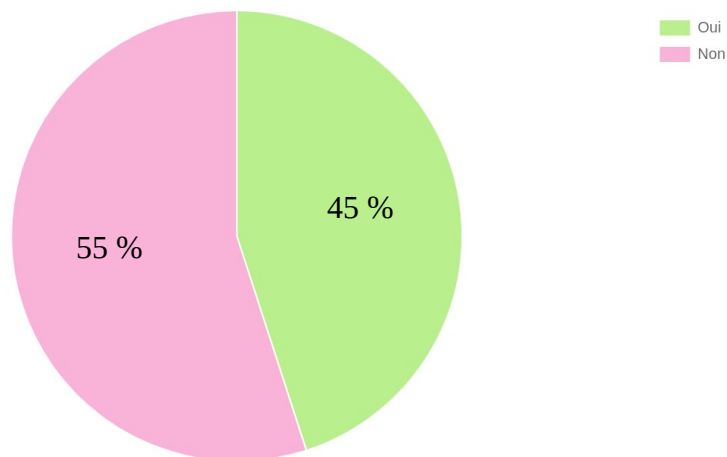
Ce résultat nous amène à reconsidérer le nombre de numéros qui paraissent chaque année. Peut-être qu'un numéro le 1^{er} du mois pourrait suffire la plupart du temps avec des numéros intercalaires pour tenir compte de besoins particuliers.



Question 5. Savez-vous que vous pouvez automatiquement insérer des activités du calendrier dans votre agenda électronique ?

Malgré un récent rappel de cette fonction plus de la moitié (55%) des répondants ne savent pas que notre nouveau format de calendrier des activités permet d'insérer tous les détails d'une activités (dont description, date et heure, localisation) dans un agenda électronique.

Pour en savoir plus sur ce nouveau format e calendrier des activités on peut consulter le document disponible en ligne [Guide d'utilisation du calendrier des activités](#).



Question 6. Utilisez-vous cette fonction pour insérer des activités du calendrier dans votre agenda électronique ?

Près de la moitié des répondants, 44 %, utilisent la fonction d'insérer dans leur agenda électronique les activités de la SBM.

